

C
A
P

Coiffure

Les titulaires du CAP coiffure utilisent les techniques courantes de coiffure pour homme, femme et enfant. Il-elle-s accueillent la clientèle et participent à la gestion du salon.

Il-elle-s savent :

- mettre en oeuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de préparation, d'application et de rinçage des produits ainsi que les techniques de coupe, de mise en forme et de coiffage.
- assurer le conseil et la vente des produits et des services relevant de leur compétence : accueil, identification des souhaits et des besoins du client, conseils personnalisés, vente et encaissement des ventes des produits et services, suivi de la clientèle.
- participer à l'organisation et à la gestion correspondant à leurs activités : gestion du cahier de rendez-vous, organisation de leur poste de travail, remise en état après utilisation des matériels, participation à la gestion du stock, contrôle des livraisons, étiquetage et rangement des produits, participation à la mise en valeur de l'espace de vente, mise à jour du fichier clients, etc.

Débouchés

Les titulaires du CAP coiffure exercent leur profession dans des salons de coiffure indépendants ou appartenant à des grandes chaînes, des établissements et institutions diverses comme les établissements de soins, les centres d'hébergement, de loisirs et de vacances, les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, milieu du spectacle et de la mode.

Le secteur est principalement constitué de petites structures de moins de 3 personnes, dont 85 % de femmes.

Métier accessible :

- Coiffeur-euse

Accès à la formation

Après la troisième.

Statistiques

Cette formation n'est proposée qu'en apprentissage en Nouvelle Calédonie

Programme

Matières	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{re} année	2 ^e année
Français, histoire-géographie – éducation civique	4h	4h
Mathématiques - sciences	3h30	3h30
Arts appliqués et cultures artistiques	2h	1h30
Langue vivante	2h	2h
Prévention – santé - environnement	1h	1h30
Education physique et sportive	2h30	2h30
Enseignement technologique et professionnel	18h	18h
Enseignements facultatifs :		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier d'éducation physique et sportive	2h	2h

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

- techniques professionnelles : coupe, coloration, séchage, coiffage ...
- technologie des matériels et des produits.

- vente des produits et des services. Réglementation des produits capillaires.
- biologie : structure de la peau et du cuir chevelu, composition du cheveu, croissance et chute, caractéristiques. Anomalies et affections : signes, causes, traitements. Microbiologie et hygiène appliquée.
- Communication professionnelle : accueillir, conseiller la clientèle, travailler en équipe ...
- environnement professionnel : cadre juridique, organisation et fonctionnement de l'entreprise.
- arts appliqués : permet de travailler en dessin sur les formes, les volumes, les couleurs.

Où se former en Nouvelle Calédonie ?



• En apprentissage :

- CFA de la CCI.
Renseignements au 24 69 49 ou sur <http://pap.cci.nc>

Stages (sauf pour les apprentis)

Rythme d'alternance pour les apprentis.

Examen

Unités professionnelles :

- Coupe et coiffage « homme », coeff. 4 (dont coeff.1 pour Prévention – santé – environnement)
- Coupe, forme, couleur, coeff. 10
- Communication, coeff. 2

Unités d'enseignement général :

- Français et histoire - géographie, - éducation civique coeff. 3
- Mathématiques – sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- Bac pro Perruquier-posticheur
- Mention complémentaire (MC) Coloriste - permanentiste
- MC Styliste - visagiste
- Brevet professionnel (BP), obligatoire pour ouvrir un salon :
 - . BP coiffure option coloriste-permanentiste
 - . BP coiffure option styliste-visagiste
- CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie (en 1 an)

en savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO) de Nouméa :

10, rue Georges Baudoux

98845 Nouméa

Tel (687) 27.53.28 www.cio@ac-noumea.nc

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.